

Chorale Happysong de Léon Compte rendu du Conseil d'Administration du 5 février 2014

Présents : Catherine BOUTIN, Christiane DUPRAT, Danielle LHEUREUX, Tony GARBAY, Laurent BRASSENX et Didier CHAPPAZ.

Absents : Jean-Paul BABUT Et tous les autres.

OBJET : Préparation de l'Assemblée Générale du mercredi 12 février 2014.

Le CR du 27/03/2013 est validé.

Notre secrétaire a adressé la convocation aux membres dans les temps.

Les choristes ont été invités à amener les victuailles habituelles à l'assemblée générale.

Rapport Moral

Le président informe qu'il rédigera le rapport moral qui sera soumis à l'approbation lors de l'AG.

Rapport Financier

Notre trésorière, du fait de sa nouvelle vie professionnelle sur la Côte Basque n'a pu faire suivre les documents légaux en temps et heure à Ginette DUPIN, chargée du contrôle des écritures. De ce fait nous prévoyons de nous réunir dès 19h30 mercredi prochain avant l'AG pour valider les pièces.

Notre trésorière a bien clôturé les comptes mais il nous faut en prendre connaissance avant la création du budget 2014.

Renouvellement du tiers sortant

Le tiers sortant renouvelable a été annoncé dans la convocation à l'AG. Nous ferons un appel de candidatures durant l'AG. Le président précise qu'il souhaite prendre du recul tout en restant au CA et très actif dans la chorale.

Toutes les possibilités seront étudiées lors de la formation du nouveau bureau. Mise en place d'adjoints aux membres du bureau par exemple afin de permettre un travail partagé.

Programme de l'année 2014

Le CA souhaite valider un pré programme annuel de l'activité de la chorale.

Le 5 avril à Castets (invitation A MI CHANT)

Un concert à Léon dans la deuxième quinzaine de mai (une chorale invitée ?)

Un concert sur le littoral sud (Messanges ?) dans la deuxième quinzaine de juin.

Un concert sur le littoral nord (Lit/St Julien ?) dans la première quinzaine de juillet

Notre rassemblement de chorales fin octobre.

Le Téléthon + repas CCAS (début décembre).

Voir pour la fête de la musique à Léon

Voir pour participer à une des manifestations estivales sur Léon pour tenir le Bar (sans chanter).

La réunion se termine à 22h30